



Convocation entretien disciplinaire

Par Georgio25

Bonjour à tous.

je me permets de poser cette question car j'ai un doute.

Actuellement je suis en arrêt maladie.

Durant cet arrêt maladie, j'ai reçu une LRAC pour une convocation à un entretien disciplinaire. Je n'ai rien à redire sur le contenu car toutes les informations nécessaires sont inscrites (date - heure - lieu ...)

Je ne conteste pas le fait que mon employeur a le droit de me convoquer. A la date de l'entretien, je serais toujours en arrêt.

Ma question va être simple : suis-je dans l'obligation de me présenter à l'entretien?

Merci d'avance pour vos retours

Par kang74

Bonjour

Vous n'êtes pas obligé de vous présenter à l'entretien mais vous avez tout intérêt à vous y présenter si vous avez pour but, ensuite , de contester .

Par Georgio25

Bonjour Kang.

merci pour votre retour. je ne sais pas ce que je ferais le jour j. personnellement, je ne contesterais pas l'éventuelle sanction parce que je n'ai "rien fait" de mal par rapport à certain.

bonne soirée